La Gazette en Yvelines

N°70
Mercredi 15 février 2017
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Née il y plus d'une décennie, l'idée de téléphériques urbains franchissant la Seine est aujourd'hui sérieusement étudiée. Mais leur réalisation n'est pas pour demain.



Téléphériques Cinq projets très hypothétiques

Dossier - P. 2

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE



Biodiversité : les collectivités s'associent pour compenser les pertes

Actualités p.9

LES MUREAUX

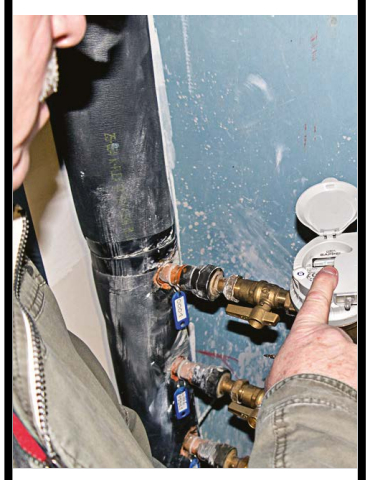

Ils réglaient la facture d'eau de leur voisin, et inversement



Actualités p.6

AULNAY-SUR-MAULDRE

Les projets du nouveau maire



Actualités p.7

CARRIERES-S/S-POISSY

Où sont passés les 50 000 euros de l'AJC ?



Sports p.12

SPORT INSOLITE

Le softball : un sport ultra-complet

P. 4 VALLEE DE SEINE Logements sociaux : des progrès constatés

P. 7 CONFLANS-SAINTE-HONORINE Faire revivre les chants de bateliers

P. 9 ANDRESY Bazar Baz'arts récolte 8 500 euros contre le cancer

P. 10 ACHERES Un mouton paralyse le RER A

P. 11 MEULAN-EN-YVELINES Les voleurs trahis par un gant et une montre

P. 14 POISSY Un Fest-noz pisciacais

P. 14 TRIEL-SUR-SEINE Huit hommages théâtraux à Octave Mirbeau

lagazette-yvelines.fr

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE Téléphériques : cinq projets très hypothétiques

De Mantes-la-Jolie à Achères, cinq projets de téléphériques urbains franchissant la Seine sont étudiés par le conseil régional d'Île-de-France... mais leur réalisation reste très lointaine pour le moment, tandis qu'un seul des tracés envisagés devrait devenir réalité.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les 420 mètres du téléphérique brestois (photo), seul en service aujourd'hui, au-dessus de la rivière Penfeld, ont nécessité plus de 19 millions d'euros.

Le premier téléphérique urbain de France a été lancé à Brest en novembre dernier. Dans quelques années, d'autres seront-ils créés en vallée de Seine ? Plusieurs sont en tout cas à l'étude. Les maires n'ont pas tous été informés pour l'instant, ceux qui l'ont été y sont plutôt favorables sur le principe. Mais ils ne se font pas d'illusions : des cinq projets étudiés, il n'en restera probablement qu'un à la fin du processus de sélection.

Leur origine remonte aux ateliers menés avec les élus comme avec des habitants il y a près d'une décennie, suite au lancement du concept du Grand Paris par le président de la République d'alors, Nicolas Sarkozy. Dans cette étude réalisée en 2009 par l'architecte et urbaniste Antoine Grumbach, la vallée de Seine yvelinoise apparaît ponctuée de cinq téléphériques urbains franchissant le fleuve.

« Des transports radicalement innovants »

Ces « *tramways du ciel* », comme les nomme l'étude, connecteraient les berges entre Mantes-la-Jolie et Limay, entre Epône et Gargenville, entre Les Mureaux et Meulan-en-Yvelines, entre Orgeval, Poissy et Chanteloup-les-Vignes, ou entre Conflans-Sainte-Honorine et Achères. Les élus de GPSEO, qui ont tenu une réunion d'information avec certains des maires concernés il y a quelques jours, estiment que Poissy et Les Mureaux tiennent la corde pour le moment.

C'était une promesse de campagne : Valérie Pécresse (LR), présidente du conseil régional d'Île-de-France depuis décembre 2015, a lancé dès 2016 l'étude de treize projets franciliens de téléphériques urbains. « *Nous travaillons sur des transports radicalement innovants et moins coûteux* », s'est-elle d'ailleurs félicité il y a quelques jours sur Twitter.

Cinq de ces projets de télécabines sont situés dans la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). « *L'idée était de recenser les projets dont on avait entendu parler, soit des élus, soit parce que c'était remonté, à un moment ou à un autre, dans la presse* », explique-t-on de leur récent ressurgissement au Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif), institution en charge des transports en commun franciliens et satellite du Conseil régional.

Les cinq projets remontant à 2009 ont donc été placés sur la carte présentée publiquement par le Stif... à la plus grande surprise de certains élus, pas forcément mis au courant. « *Le Stif communique d'abord et nous parle ensuite* », regrette ainsi le président du Conseil départemental (et toujours conseiller municipal à Mantes-la-Jolie, Ndlr), Pierre Bédier (LR).

« *Les maires n'ont pas du tout été consultés sur le sujet, on ne sais pas ce qui est prévu, on est en attente d'informations de la Région* », note sobrement Laurent Brosse (LR), le maire de Conflans-Sainte-Honorine. Celui d'Achères, Marc Honoré (DVD), décrit une situation identique. Avec les autres, ils auraient pourtant été conviés, vendredi 3 février, à une réunion organisée avec le Stif par GPSEO pour les informer sur ces projets et connaître leurs avis.

« *La communauté urbaine est tombée de sa chaise cet été en apprenant, lisant le Journal du dimanche, l'existence de cinq projets en vallée de Seine,* en sourit encore Pierre-Yves Dumoulin (LR), son vice-président en charge des transports (et adjoint à Rosny-sur-Seine, Ndlr). *On a dit [aux élus des communes concernées] de nous donner, avant la fin du mois, leur avis sur l'opportunité ou non pour leur commune sur ce type de transport en commun.* »

Alors, lors de la réunion, les maires et adjoints aux transports présents ont été informés des avantages et inconvénients d'un téléphérique urbain (voir encadré). L'un d'entre eux était cependant déjà plutôt au courant, puisqu'il est en réalité à l'origine de la naissance de ces projets il y a une décennie : François Garay (DVG), fervent défenseur de « *l'intelligence des mobilités* » et maire des Mureaux, où il avait d'ailleurs organisé un forum « *Intelligence et déplacement* » en 2010.

GPSEO : « On n'aura pas cinq tracés »

« *C'était vraiment une idée, une demande, une volonté du maire des Mureaux* », se souvient-on ainsi des ateliers menés en 2009 à l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa), maître d'ouvrage de l'étude liée au Grand Paris réalisée par le cabinet Grumbach. « *Il est moteur sur ces histoires de téléphérique, il a su très rapidement en comprendre l'intérêt* », reconnaît Pierre-Yves Dumoulin.

« *La ligne ferait environ 6 km de long, et de 15 à 25 m de haut* », expliquait d'ailleurs récemment l'édile muriautin aux habitants venus à une réunion d'information. « *Dans les études de faisabilité, toujours en cours, on va regarder si c'est intéresssant de le faire,* explique le Stif. *Est-ce que ça répond à une vraie demande de transport dans les secteurs concernés, forte et aujourd'hui pas réalisée ? Est-ce que c'est l'outil le plus adapté ? Est-ce que ça rend suffisamment service ?* »

Enfin, « *le plus important, le liant, c'est le financement qu'il faut arriver à réunir* », poursuit-on au Stif. « *Vu les finances du Stif, on n'aura pas cinq tracés dans la communauté urbaine,* prévient donc son vice-président aux transports. *Ce sera déjà bien si on a une ligne.* » Alors, pour l'instant, les responsables de GPSEO hésitent surtout entre Les Mureaux – Meulan-en-Yvelines et un franchissement de la Seine à Poissy.

« *Il y a une histoire, un positionnement ancien de François Garay, et une réalité de terrain qui montre qu'il y a une opportunité à Poissy* », analyse Pierre-Yves Dumoulin. *Ce que pensons Philippe Tautou (président LR de GPSEO, Ndlr) et moi-même. Après, c'est un vote collégial, la communauté urbaine et le Stif trancheront dans les deux à trois ans qui viennent.* »

Le premier projet de câble francilien a en tout cas été validé financièrement par le Stif il y a peu. Le Câble A reliera, dans le Val-de-Marne, Créteil et Villeneuve-Saint-Georges. Le trajet de 4,5 km pour cinq stations représente un investissement de 120 millions d'euros environ. Nettement plus coûteux au kilomètre parcouru, les 420 mètres du téléphérique brestois, seul en service aujourd'hui au-dessus de la rivière Penfeld, ont nécessité plus de 19 millions d'euros.

Téléphérique : moins cher mais plus visible qu'un tramway

« *Un des gros avantages du transport par câble, c'est le coût,* indique sans ambages Pierre-Yves Dumoulin (LR), vice-président en charge des transports à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). *En fonction du type de cabines et la fréquence, on est entre 8 et 14 millions d'euros par km, ce qui n'est pas cher du tout comparé à un tramway ou à un pont.* »

« *C'est un peu plus cher qu'un bus à haut niveau de service* », précise de son côté le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif). *Le principal avantage est de permettre les franchissements de coupures urbaines : s'il faut, dans un projet de transport, faire des ponts, au-dessus de la Seine, de l'autoroute ou de la voie ferrée, ça coûte très cher.* »

Autre avantage : « *A vol d'oiseau, on peut gagner des minutes très précieuses en temps de transport.* », poursuit le Stif. « *Le fait qu'on transporte des gens en aérien provoque des problèmes au niveau des immeubles et des maisons,* rappelle néanmoins Pierre-Yves Dumoulin. *On voit passer des cabines au-dessus de sa tête, ce n'est pas forcément très populaire.* »

Passerelle piétonne, pont routier ou téléphérique ?

Pour les maires de vallée de Seine, il ne suffit pas de dire oui au téléphérique. La création d'une ligne câblée pourrait en effet se faire au détriment d'autres projets de franchissement du fleuve, en cours ou projetés pour trois des cinq tracés évoqués. Deux d'entre eux sont d'ailleurs des passerelles piétonnes nées elles aussi à la fin des années 2000, par des études complémentaires à l'étude initiale du cabinet Grimbach, menée dans le cadre du Grand Paris de Nicolas Sarkozy.

Entre Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux était ainsi prévue une passerelle piétonne et cyclable. Sa conception est terminée, elle n'attend plus qu'un financement... qui ne viendra pourtant probablement jamais, même si elle est toujours demandée par le maire des Mureaux François Garay (DVG).

« *Aujourd'hui, la passerelle n'est clairement plus à l'ordre du jour, elle a disparu du paysage des investissements départementaux* », rapporte la maire meulanaise et conseillère départementale, Cécile Zammit-Popescu (LR). Elle y est d'ailleurs elle-même peu favorable : « *Ca ne vise pas le même public. Pour moi, la passerelle, c'est pour les piétons, les promeneurs, et pas pour les gens qui vont travailler, contrairement au téléphérique.* »

Du côté de Poissy et de Carrières-sous-Poissy, le projet de passerelle prévu en prolongement des piles restantes de l'ancien pont est aujourd'hui bien avancé, son coût étant estimé entre 15 et 20 millions d'euros. Les élus ont cependant besoin d'un financement partiel du Stif. Mais, pour en bénéficier, il leur faut intégrer cet investissement à ceux décidés autour de la gare de Poissy dans le cadre du prolongement du RER E. Financera-t-il alors aussi un téléphérique ?

Enfin, reste la situation d'Epône et de Gargenville, où un pont routier est dans les cartons depuis plusieurs décennies. Pour les maires des deux communes, pas de doute : il faudrait les deux. La seule certitude est le caractère très hypothétique et distant des deux futures infrastructures, même si le Conseil départemental leur a récemment confirmé son engagement pour un pont.

Transdev Forme et Recrute

des conductrices(eurs)...



Vous avez **plus de 21 ans,**
vous avez un **sens commercial développé**
et **aimez rendre service aux autres,**
faites comme eux, **rejoignez Transdev !**

Postulez par e-mail :

rh.poleidfouest@transdev.com

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

VALLEE DE SEINE Biodiversité : les collectivités s'associent pour compenser les pertes

Un groupement lancé par le Conseil départemental met à disposition des friches pour des « mesures compensatoires » à la perte de biodiversité causée ailleurs.



LA GAZETTE EN YVELINES

Deux parties d'une zone de compensation sont situées au sein de l'Île de loisirs du val de Seine à Verneuil-sur-Seine, l'une (photo) jouxte l'aérodrome des Mureaux.

En 2014, le Conseil départemental des Yvelines lançait une expérimentation en proposant une « *offre de compensation écologique* ». Cette dernière se concrétise actuellement par l'intégration de huit nouveaux sites dans le dispositif (voir encadré) et la création d'un Groupement d'intérêt public (GIP), auquel peuvent adhérer les intercommunalités. Une « *démarche pilote* » en vallée de Seine a en effet permis de valider son intérêt aux yeux des élus.

Les mesures de compensation écologique sont inscrites dans la loi française depuis 1976. Elles sont obligatoires pour les entreprises privées comme pour les institutions et collectivités publiques, lors de chantiers d'aménagement aboutissant à une perte de biodiversité. En 2016, une nouvelle loi sur la biodiversité est venue préciser les règles à suivre : il y est notamment inscrit la possibilité d'instaurer des mesures de compensation de la biodiversité dans des sites distants de ceux des chantiers.

En novembre dernier, le Département lance la création du GIP, le dotant d'un million d'euros et de trois fonctionnaires. Le GIP pourra assurer, contre rémunération, des opérations de compensation, y compris pour des projets situés dans des zones environnementales protégées. Il leur propose une prestation comprenant des conseils pour réduire l'impact écologique, jusqu'au suivi scientifique des zones utilisées pour compenser les pertes de biodiversité.

« *Le détachement juridique de l'opérateur vise à renforcer la visibilité de ses missions, à lui donner plus d'autonomie et à assurer la pérennité de son action,* indiquait alors le Département par un communiqué. *Il permet également l'association d'autres partenaires publics ou privés, afin de renforcer son ancrage territorial.* »

« Le premier objectif est d'éviter de réduire »

Début janvier, les élus de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont voté à une très large majorité leur adhésion au GIP. « *Les mesures compensatoires des opérations d'aménagement coûtent entre 2 % et 8 % du coût d'une opération,* indiquait alors son vice-président à l'environnement, Eric Roulot (PCF). *Ce sont des projets relativement complexes techniquement, souvent freinés par une pénurie du foncier et l'absence de gestion de long terme.* »

La seule franche opposition est venue de la maire d'Evecquemont, Ghislaine Senée (EELV). « *L'idée que l'on pourrait déplacer et reconstituer de la biodiversité serait une grave erreur,* estime l'élue écologiste. *C'est vraiment banaliser la perte réelle lorsqu'on s'attaque à un site. En matière de vivant, il ne peut y avoir de compensation.* »

« *Souvent, les projets sont attaqués par l'angle du défaut de rétablissement de biodiversité sur les projets de développement économique et urbain,* lui a répondu Eric Roulot. *La compensation est un objectif prévu par la loi, on ne peut pas s'inscrire en-dessous.* » Brièvement évoqué par l'assemblée, le coût d'un hectare à compenser s'établirait actuellement entre 50 000 et 150 000 euros.

« *Quand on fait des projets, le premier objectif est d'éviter de réduire. La compensation est le dernier volet, quand on n'est pas arrivé à ne pas réduire la biodiversité,* est ensuite intervenue Sophie Primas (LR), sénatrice-maire d'Aubergenville et première vice-présidente de GPSEO. *On a un coût de compensation qui peut être supérieur avec des opérations séparées sur le territoire, et moins de résultats sur l'amélioration de la biodiversité.* »

Au sein du GIP cohabiteront des acteurs décisionnaires comme les conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine avec 60 % des voix, 40 % restant aux intercommunalités comme aux sociétés publiques d'aménagement. D'autres voix purement consultatives sont prévues pour « *des associations naturalistes* » comme la Ligue de protection des oiseaux et des « *acteurs privés reconnus dans le domaine* » à l'image de Suez ou du cimentier Lafarge.

Yvelines : huit nouveaux sites de compensation

Dès la fin de l'année, ces friches serviront à compenser les pertes de biodiversité pour des aménagements publics comme privés. Ces futures zones de compensation sont composées de huit sites pour 94 ha au total dans les Yvelines, dont quatre, pour 42 ha, sont positionnés au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

Un appel d'offres a ainsi été récemment lancé par le Conseil départemental des Yvelines pour contracter avec une entreprise spécialisée dans ces « *opérations d'ingénierie écologique* ». Elle devra « *définir un protocole de suivi standardisé pour chaque site de compensation* » permettant de « *qualifier et de quantifier les gains écologiques réellement obtenus* », puis « *établir l'état initial et un plan de gestion* ».

L'ancien espace de stockage de la SNCF des Grésillons, soit 11 ha à Issou, est déjà réservé afin « *d'accueillir les mesures compensatoires du projet Eole* ». Les autres zones prévues pour l'instant représentent 5,5 ha au sein de l'usine de traitement des eaux du groupe Suez à Flins-sur-Seine, 7,5 ha dans la plaine de la Haye aux Mureaux, et 18 ha en deux parties au sein de l'Île de loisirs du val de Seine à Verneuil-sur-Seine.

En bref

YVELINES Un point sur la mise en accessibilité des gares

Un récent billet du blog de la ligne J a fait le point sur plusieurs projets en cours. Notamment sur la mise en accessibilité des gares.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Un ascenseur devrait être installé en gare de Villennes-sur-Seine.

La semaine dernière, le blog de la ligne J de la SNCF a publié un message pour faire un « *tour des gares* ». La responsable de la relation client de la ligne a détaillé plusieurs projets et a fait un point sur le programme de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

« Ascenseurs et toilettes adaptés »

En gare de Limay, le nouveau passage ville-ville créé suite à la suppression du passage à niveau est « *désormais accessible aux personnes à mobilité réduite et raccordé au passage souterrain de la gare* », détaille la responsable de la relation client.

Dans les gares de Villennes-sur-Seine, Vernouillet-Verneuil et les Clairières de Verneuil, le billet indique les travaux de mise en accessibilité ont déjà en partie été réalisés et seront complétés « *dans l'année qui vient avec, entre autres, l'installation d'ascenseurs et de toilettes adaptés* ». Dans les commentaires, plutôt que les travaux en gare, de nombreux usagers ont fait mention de nombreux retards de train.

En bref

VALLEE DE SEINE Logements sociaux : des progrès constatés

A Orgeval, l'engagement triennal a été respecté. Guerville devrait sortir de son état de carence cette année.

En 2014, la Préfecture des Yvelines fixait avec les communes déficitaires en logements sociaux un engagement triennal. A la fin 2016, dans la vallée de Seine, deux communes restent encore déficitaires de logements sociaux, Orgeval et Guerville, nous apprend *Le Parisien*. La commune de Triel-sur-Seine n'est, elle, plus carencée depuis 2016.

Deux communes déficitaires

Du côté d'Orgeval, 107 logements sociaux ont été construits sur les 103 demandés. La commune compte désormais environ 10 % de logements sociaux. Elle prévoit d'en construire 140 autres pour 2017. Mais pour le maire Yannick Tasset (LR), « *on n'atteindra jamais les 25 %* » de logements sociaux en 2025 demandés par la loi.

A Guerville, « *on a tout fait pour respecter la triennale fixée et il y a suffisamment de projets en cours* », détaille Evelyne Placet (SE), maire, au quotidien. L'élue regrette surtout un manque de bailleurs sociaux potentiels sur la commune qui possède 1,93 % de logements sociaux : « *Ils n'investissent pas pour des projets de moins de 50 logements.* » Pour 2017, 51 logements sociaux sont financés, ce qui pourrait faire sortir la commune de l'état de carence. Si elle n'en sort pas, elle encourt une pénalité allant jusqu'à 450 000 euros.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Du côté d'Orgeval, 107 logements sociaux ont été construits sur les 103 demandés. La commune compte désormais environ 10 % de logements sociaux.

En bref

BUCHELAY

Un nouveau centre commercial à la place de Leroy Merlin

Près d'une cinquantaine de boutiques devraient voir le jour dans ce nouveau centre commercial de Buchelay.

En lieu et place de l'ancien Leroy Merlin fraîchement démoli, un ensemble commercial de près de 30 000 m² devrait voir le jour. A la fin du mois de décembre dernier, la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a rendu un avis favorable à ce projet, porté par le promoteur la Compagnie de Phalsbourg.

1 000 m² de panneaux solaires

D'après cet avis, ce futur centre commercial sera composé de 20 moyennes surfaces et de 25 boutiques de moins de 300 m². *Le Parisien* indique que celui ci « *accueillera également dans son enceinte des grandes surfaces, entre autres de hifi, électroménager ou encore informatique, déjà implantées dans la zone commerciale* ».

L'avis de la CNAC apprend également que « *le projet suivra une démarche haute qualité environnementale [et] qu'il est prévu l'installation de 1 000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture* ». Toujours d'après *Le Parisien*, « *le permis de construire doit être déposé prochainement, pour une ouverture prévue en juin 2019.* »

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

ORGEVAL Un kiosque remplacera le château bientôt démoli

Après 25 ans de dégradation progressive, le château de la Brunetterie « sera démoli en 2017 », est-il-indiqué dans la dernière édition du journal municipal. Acquis avec son parc de 5 ha en 1991, le manoir bâti dans les années 1880 avait été le siège de différents projets municipaux inaboutis. Il « *laissera place à un kiosque au coeur d'un parc ouvert (qui sera réaménagé, Ndlr)* », précise la municipalité dans son magazine. « *Le coût d'une rénovation est estimé à près de cinq millions d'euros* », a justifié dans *Le Parisien* le maire, Yannick Tasset (LR), de la décision de le démolir.

En bref

CARRIERES-SOUS-POISSY

Une journée dédiée à la monnaie

La journée de la monnaie organisée à l'espace Louis Armand permettra aux participants de découvrir les différentes monnaies et alternatives complémentaires.

Le samedi 18 février, l'espace Louis Armand accueillera *La journée de la monnaie*. De 10 h à 23 h, de nombreuses animations permettront d'en savoir plus sur les différentes monnaies et systèmes d'échanges complémentaires. Pour l'occasion, la nouvelle monnaie complémentaire locale, Le Louis, sera lancée.

Jeux, spectacles, et débats

Tout au long de la journée, sont prévus des jeux, un repas, deux représentations du spectacle *Par ici la monnaie*. Une agora de la monnaie permettra également d'échanger avec les acteurs locaux pour découvrir les monnaies locales en place ou en projet. Avant une conférence de Gérard Foucher, auteur du livre *Les secrets de la monnaie*, qui sera suivie d'un débat ouvert où chacun pourra poser ses questions.

Pour les plus jeunes, un espace jeux est également prévu entre 10 h et 18 h. L'entrée est libre et plus de renseignements sont disponibles au 06 62 32 30 20, sur le site de la ville ou la page Facebook de l'événement.

YVELINES La CGT va donner des bonnets d'âne aux maires

Ces « Prix maire » seront attribués dans six catégories par la CGT aux présidents de collectivités locales. Le but ? Protester par le rire plutôt que par la grève.

Le 28 mars, c'est un honneur dont ils se passeraient bien qui va être rendu à six maires et présidents d'intercommunalités ou du Conseil départemental. La CGT leur décernera en effet un « *Prix maire* », ou plutôt des bonnets d'âne destinés aux « *pires autorités territoriales des Yvelines* », prévient le syndicat. L'objectif de cette cérémonie un peu spéciale est de pouvoir protester sans pour autant manifester ou faire grève.

« Agir un peu autrement »

« *On constate des difficultés partagées, de dégradation de nos conditions de travail, de suppressions de postes, de remises en causes de droits comme le temps de travail* », rapporte Tristan Fournet, animateur de la coordination syndicale départementale CGT des collectivités territoriales des Yvelines. Les manifestations destinées à défendre des revendications sur ces sujets sont d'ailleurs assez régulières depuis 2015.

Les élus nominés « seront prévenus »

« *Dans le même temps, on se rend compte, au niveau de la population, qu'il y a un souhait d'autre chose que la grève pour contester,* poursuit le syndicaliste. *Suite à ce double constat, on a voulu trouver quelque chose d'autre, d'innovant, pour agir un peu autrement.* » Alors, la CGT a lancé fin janvier un appel à candidature auprès de ses membres dans les collectivités.

Les syndiqués peuvent nominer un homme ou une femme politique responsable d'une collectivité territoriale dans six catégories. Du « *Baillon d'or* » récompensant « *le manque de dialogue social* » au « *Belphégor* » destiné à « *l'élu qu'on ne voit jamais ou trop peu* », le « *Prix maire* » sera remis dans six catégories.

« *On avait d'autres catégories, qu'on a retirées après consultation avec le service juridique de la CGT au niveau national, notamment sur le clientélisme et la mauvaise gestion des deniers publics* », indique cependant Tristan Fournet. Un jury, composé pour l'occasion de dix délégués syndicaux « *représentatifs géographiquement* », choisira les malheureux élus parmi les nominés.

« *Au national, ça leur a plu. Pour une fois, une initiative syndicale fait rire un peu partout,* se félicite l'animateur de la coordination CGT et d'ailleurs lui-même membre du jury de cette initiative syndicale inhabituelle. *Après, on verra comment les élus recevront leurs nominations : ils seront prévenus et conviés à la cérémonie.* »



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Un jury, composé pour l'occasion de dix délégués syndicaux « représentatifs géographiquement », choisira les malheureux élus parmi les nominés.

En bref

VALLEE DE SEINE

RER E : l'État participera au projet de financement

L'État et la Région ont signé mardi 7 février un accord validant une partie des financements.

Mardi 7 février, l'État et la région Ile-de-France ont signé un accord validant une partie des financements du projet de prolongement du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie, indique *Le Parisien*. Une signature qui « *conforte le projet et sécurise les travaux* », déclare la Région au quotidien. Valérie Pécresse (LR), présidente de la région, avait engagé des discussions avec le gouvernement pour obtenir une augmentation de sa participation.

« *La Région apporte un milliard d'euros,* détaille le conseil régional au *Parisien*. *La revoyure du contrat de plan confirme ce déblocage en inscrivant le financement d'une première tranche de 2,1 milliards d'euros, en augmentation de près de 400 millions d'euros.* » Le coût total du projet est lui estimé à 3,7 milliards d'euros. Contacté par le quotidien, Pierre Bédier (LR), président du conseil départemental s'exprime : « *On peut souffler. Eole, ça commence cet été sur Mantes.* »

AULNAY-SUR-MAULDRE

Le nouveau maire veut rendre la commune plus attractive

Deux mois après sa victoire aux élections municipales, Jean-Christophe Charbit(SE) fourmille de projets pour la commune avec l'ambition de créer du service. Une annexe à l'école et un commerce sont par exemple envisagés.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On va essayer de gagner notre légitimité sur le terrain », indique Jean-Christophe Charbit.

En décembre dernier, la nouvelle élection municipale avait vu l'ancienne opposition remporter la mairie grâce à 11 voix d'écart au deuxième tour, après une égalité parfaite au premier. Jean-Christophe Charbit (SE) était alors devenu maire alors que sa prédécesseure, Catherine Delaunay (SE), avait démissionné du conseil municipal. Deux mois après son élection, le nouveau maire a plusieurs projets pour Aulnay-sur-Mauldre avec l'objectif de *« créer du service »*. Dans l'opposition, Didier Broquet (SE), est *« surpris »* de la rapidité à laquelle ces projets se montent.

L'élection municipale de décembre avait été déclenchée par la démission en octobre des trois élus de l'opposition, de leurs 12 suppléants et même d'un conseiller municipal de la majorité. *« On se présente et on voit si on obtient le vote des habitants,* estime le nouveau maire de son élection, toujours mesuré dans ses propos. *C'est un peu stressant mais on a fait notre travail de candidat. »*

Pour Jean-Christophe Charbit, l'objectif de la nouvelle majorité est maintenant d'*« essayer de gagner [sa] légitimité sur le terrain »*. Dans son nouveau bureau en mairie, le premier magistrat d'Aulnay-sur-Mauldre, qui jongle désormais entre son nouveau mandat et son poste de professeur d'histoire-géographie, voit les dossiers s'accumuler.

« Créer du service »

« On a beaucoup de travail : on a pris les dossiers en cours [et] on est en train de travailler sur le bilan des inondations (de mai dernier, Ndlr), explique Jean-Christophe Charbit. *L'école, le local associatif, … on a eu pas mal de dégâts. »* Comme un témoignage de ces dernières inondations, la salle du conseil municipal est encore en travaux et le niveau atteint par l'eau est encore visible sur plusieurs bâtiments de la commune.

Investi en tant que maire le 17 décembre, Jean-Christophe Charbit indique : *« la première chose que nous avons faite est de diminuer les indemnités (des élus, Ndlr) de 30 % »*. Et la nouvelle majorité travaille désormais sur ses projets futurs avec un mot d'ordre souvent répété par le maire : *« rendre notre ville attractive »* en *« créant du service »*.

« Il ne faut plus qu'il y ait de fermeture de classe »

« La priorité est de sauver l'école, assure le maire. *Il ne faut plus qu'il y ait de fermeture de classe, et même qu'il y ait de nouveaux élèves. »* Pour cela, la majorité prévoit d' *« agrandir la cour de recréation »* et de *« construire un nouveau bâtiment »* qui servira d'annexe à l'école. Autre projet à l'étude, l'installation d'un commerce sur la commune. Une *« boulangerie-épicerie »* est actuellement à l'étude et l'édile précise que son équipe a contacté la confédération de la boulangerie.

L'ancienne maire, Catherine Delaunay a quitté le conseil municipal mais confie continuer de *« suivre l'actualité [de la commune] de loin »*. A propos des projets de la nouvelle majorité, Catherine Delaunay se veut mesurée : *« C'est bien, mais il faut pouvoir les réaliser. Nous on était modérés, on verra. »*

« Pour agrandir l'école, il faut augmenter la population »

Même son de cloche pour Didier Broquet (SE), qui figure désormais dans l'opposition après *« plus de 21 ans dans la majorité »* mais souligne des relations *« cordiales »* avec la nouvelle municipalité. *« Je ne dis pas que ces projets sont mauvais, mais je suis surpris de la rapidité,* précise Didier Broquet. Et ce dernier d'ajouter : *« Pour agrandir l'école, il faut augmenter la population. Ce qui ne semble pas être le cas avec cette majorité. »*

De son côté, Jean-Christophe Charbit confirme que la majorité a la volonté *« d'aller vite »* sur ces projets. *« On a trois ans (avant les prochaines élections, Ndlr) et je veux montrer que c'est possible »*, déclare le nouveau maire.

GPSEO : « J'observe avant de prendre une décision »

Nouvellement élu maire, Jean-Christophe Charbit (SE) est de fait également devenu conseiller communautaire à communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Il n'y a pour l'instant rejoint aucun groupe et est donc non-inscrit. *« J'observe avant de prendre une décision,* explique l'édile de son choix de rejoindre ou non un groupe. *Pour l'instant, je pense qu'on peut travailler sans être dans un groupe. »*

S'il n'était à l'origine plutôt pas favorable à ce qu'Aulnay-sur-Mauldre rejoigne GPSEO, Jean-Christophe Charbit souligne *« ne pas être dans un esprit de contestation »*. Et ajoute : *« On votera ce qui nous semble juste. Il y a des choses qui me paraissent très censées. »*

Indiscrets

Comme son homologue de Poissy, il est pour le projet A104... mais dans une version *« grandement souterraine et protectrice de l'environnement et des paysages »*. Le maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu (DVD), est favorable à cette autoroute envisagée et dans les cartons depuis plusieurs décennies : *« On serait quand même le pays le plus bête du monde, à prévoir une troisième ceinture routière et à ne pas arriver à le boucler. »* Il estime cependant qu'elle devra passer au maximum en souterrain, sous le sol carriérois comme sous la Seine.

« On ne peut plus créer des projets comme on le faisait avant, avec de grands paysages éventrés », prévient l'édile, pointant plutôt la création passée de l'A14, sous la forêt de Saint-Germain-en-Laye, comme *« une référence de qualité »*. Il ne veut pas empiéter sur le verdissement de la commune, avec les projets de Coeur vert et le Parc du peuple de l'herbe. *« Il va falloir mettre une petite perle dans cet écrin de verdure qu'on a créé »*, préconise donc Christophe Delrieu.

« Vos députés font-ils travailler leurs proches ? », se demandait une édition yvelinoise du *Parisien* la semaine dernière. *« J'ai voulu organiser mon blog et je connaissais quelqu'un qui avait les compétences pour le faire »*, y explique Jean-Marie Tétard (LR), le député-maire de Houdan. Ce dernier emploie sa fille pour un cinquième de temps rémunéré 750 euros mensuels. Il est l'un des deux seuls parlementaires interrogés à travailler avec un proche, à l'instar de Pierre Lequiller, le député LR de la quatrième circonscription, qui *« ne veut plus se passer de sa fille »*, note le quotidien.

David Douillet (LR), député de Poissy, est classé, dans la catégorie *« Ils ne travaillent pas en famille mais comprennent »* par *Le Parisien* avec d'autres comme le sénateur de Conflans-Sainte-Honorine Philippe Esnol (DVG). Chez *« ceux qui sont contre »* figurent Françoise-Descamps-Crosnier (PS), députée du Mantois, ou le sénateur LR du Pecq, Alain Gournac. Mais tous les parlementaires yvelinois n'ont pas tous été joignables. La catégorie de *« ceux qui ne répondent pas »* inclut ainsi Alain Richard, député UDI de la septième circonscription, ou le président du Sénat lui-même, Gérard Larcher (LR).

Il n'y a pas de petites économies : à Gargenville, le journal municipal sera-t-il bientôt déposé dans des distributeurs en libre-service plutôt que distribué dans toutes les boîtes aux lettres ? Depuis quelques jours, la mairie pose en tout cas la question aux habitants sur son site internet. Elle y déplore que *« les dépenses de fonctionnement croissent beaucoup plus vite que les recettes »*

Elle estime surtout que *« nous devons plus que jamais adapter et otpimiser nos finances pour continuer à exercer nos missions en maintenant un service de qualité sans impacter le budget des ménages »*. Elle souhaiterait donc changer de mode de distribution de son journal pour *« minimiser les coûts en ajustant notamment le nombre de tirages, engendrant donc une économie »*.



CARRIERES-SOUS-POISSY

Où sont passés les 50 000 euros de l'AJC ?

Le président de l'Association jeunes Carrières est soupçonné d'avoir utilisé une subvention municipale à des fins personnelles. Le maire envisage de demander un remboursement si les faits sont avérés.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine se sont rendus au siège de l'association, dans le quartier des Fleurs.

Des locaux fermés depuis juillet 2016 et une seule présence sur internet : celle de l'annuaire des associations de Carrières-sous-Poissy. Depuis sa création, l'Association jeunes Carrières (AJC), ayant pour but d'animer les quartiers, fait l'objet de rumeurs persistantes concernant son activité et l'utilisation de subventions municipales. Si le maire Christophe Delrieu (DVD) reconnaît des irrégularités, il ne remet ni en cause l'existence, ni le but de l'AJC. Une enquête est en cours.

Retrait de 22 000 euros

Mardi 31 janvier, les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine se rendent au siège de l'association, situé dans le quartier des Fleurs, pour y interpeller quatre personnes. Ils soupçonnent le président de l'AJC d'avoir détourné, à des fins personnelles, une subvention municipale de 50 000 euros, accordée le 16 décembre 2014.

Sur place, les enquêteurs trouvent environ 15 000 euros en espèces ainsi qu'une facture de 25 000 euros, correspondant à des travaux théoriquement effectués dans le local de l'association, attribué par la mairie au sein du centre commercial Saint-Louis. Les forces de l'ordre constatent que « *la valeur des travaux effectués semble bien inférieure à celle de la facture* », précise une source proche de l'enquête.

Entendu par les enquêteurs, le gérant de la société en charge des travaux affirme avoir été approché pour émettre une fausse facture et retirer 22 000 euros en liquide. Un témoignage nié par le président de l'association, dont l'objet, selon ses statuts déposés en juin 2014, est « *de créer une réelle dynamique socioculturelle à dimension humaine* » pour « *donner toute sa place à la jeunesse* ». Selon lui, la somme trouvée en espèces par les policiers correspond aux recettes réalisées par le fast-food dont il est gérant.

En février 2015, Eddie Aït (PRG), ancien maire et conseiller municipal d'opposition avait envoyé un courrier au procureur de la République, qui a déclenché l'enquête. « *Cette association a été créée en juin 2014, et, en décembre de la même année, on lui donne cette subvention* », explique-t-il, pour une somme « *considérable* » qui représenterait « *un sixième* » de l'enveloppe globale allouée aux associations carriéroises.

Concernant l'AJC, il n'a vu son logo « *qu'une ou deux fois sur un tract municipal* ». Au siège de l'association, les grilles ne laissent pas de place au doute : le lieu est fermé. Une commerçante de la galerie se souvient bien « *avoir vu du monde y passer* » lorsque les locaux étaient ouverts. La fermeture, selon le maire actuel, est effective depuis « *juillet dernier* ».

« Des créneaux à la salle de musculation »

Pour Christophe Delrieu, d'ailleurs entendu par les policiers dans le cadre de l'enquête (sans être mis en cause, Ndlr), « *on ne peut pas dire qu'il n'y a rien eu* » en ce qui concerne l'activité de l'association. Il évoque « *un accompagnement à un tournoi de foot en salle au niveau national* » et la mise à disposition par la municipalité de « *créneaux spécifiques pour les jeunes à la salle de musculation* ».

Toutefois, impossible de contacter les responsables de l'association, le courriel fourni dans l'annuaire des associations étant inactif. Sur les réseaux sociaux, certains Carriérois ne font pas mystère de leurs doutes concernant son existence, pointant ainsi son absence au forum des associations en 2015. S'il défend la réalité de ses actions, le maire Christophe Delrieu déplore néanmoins un « *refus* » de l'association de remettre des rapports moraux et financiers depuis le 31 décembre 2015.

« *Quand la subvention est supérieure à 23 000 euros, il existe une convention qui cadre l'utilisation de cette subvention* », précise l'élu. Il évoque aussi la « *nécessité* » pour l'AJC d'avoir une vie administrative passant notamment par l'organisation d'une assemblée générale annuelle… mais estime que « *c'est le rôle de la préfecture de contrôler tout cela* ».

Sur le site internet de la préfecture, les statuts sont les mêmes depuis la création en juin 2014. « *Pourtant, nous avons travaillé sur les statuts avec le président, mais cela n'a pas été réactualisé,* détaille-t-il. *Nous les avons accompagnés, mais nous ne pouvons pas être derrière constamment, il n'a pas dix ans.* »

Malgré les soupçons, Christophe Delrieu maintient sa position : « *Des associations comme l'AJC relèvent des politiques de la Ville en matière des quartiers.* » Mais il n'exclut pas « *de solliciter le tribunal administratif de Versailles* » ainsi que le remboursement de la somme versée. « *Pour l'instant on ne sait pas, cela n'a pas été établi* », commente-t-il de l'enquête en cours.

Le président de l'AJC, a été remis en liberté, tandis que l'enquête se poursuit. Le prédécesseur de Christophe Delrieu estime de son côté que « *ce n'est que le premier volet* ». Dans un courrier daté du 6 février 2017, il saisit ainsi l'association Anticor, qui lutte contre la corruption en politique.

D'autres associations contrôlées

Outre l'AJC, l'ex-maire et conseiller municipal d'opposition Eddie Aït (PRG) souhaiterait faire la lumière sur deux autres associations. « *Nous ne voulons pas qu'il y ait de poupée gigogne* », précise l'élu, qui attend déjà des explications du maire sur le dossier de l'AJC. Sans donner de noms, Christophe Delrieu (DVD) évoque « *au moins quatre associations* » contrôlées par la mairie. « *Notre objectif est de répondre aux rumeurs des Carriérois,* détaille-t-il. *Parfois, ce sont même les adhérents qui viennent nous trouver.* »

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Ils veulent faire revivre les chants de bateliers

La chorale devrait se produire au Pardon national de la batellerie les 17 et 18 juin prochains.



LA GAZETTE EN YVELINES

Laurent Robin, conservateur en chef du Musée de la batellerie et des voies navigables souhaite « conserver cette mémoire orale ».

« *Nous souhaitons conserver cette mémoire orale* ». Par ces mots, Laurent Robin, conservateur en chef du Musée de la batellerie et des voies navigables, résume l'initiative de monter une chorale pour interpréter des chants de bateliers lors du Pardon national de la batellerie les 17 et 18 juin prochains.

Pour retrouver trace de ces chants, « *nous avons dépouillé des journaux syndicaux, le Journal de la batellerie ou encore le Journal de la navigation* », détaille le conservateur. Qui poursuit : « *on trouve leur trace par exemple lors des grèves de 1905 ou de 1936. Mais cette époque a disparu après la Seconde guerre mondiale.* »

A terme, Laurent Robin aimerait constituer « *un cahier du musée* », compilant ces chansons « *aux airs simples dont les paroles changent selon les corps de métiers* ».

Ce projet s'est fait en collaboration avec le conseil des aînés et la résidence autonome du Clos-de-Rome. « *La plupart de nos résidents sont d'anciens bateliers* », explique Marie-Claude Prigent, directrice adjointe de la résidence.

Une époque disparue après la Seconde guerre mondiale

Cinq répétitions seront organisées à partir du mois de mars et la chorale est ouverte à « *tous ceux qui veulent chanter* ».

Pour participer, vous pouvez contacter le 01 34 90 39 13.

BUCHELAY

La galerie commerciale prend des airs de fête foraine

Pendant quatre jours la semaine dernière, la galerie du centre commercial Auchan a eu des allures de fête foraine avec plusieurs animations pour les enfants.



AGENCE MAVEN

Plusieurs stands étaient repartis dans la galerie.

Profitant des vacances scolaires, plusieurs animations autour de l'univers de la fête foraine ont été mises en place dans la galerie du centre commercial Auchan. Du mercredi 8 au samedi 11 février, ce sont quatre stands pour enfants qui ont été mis en place dont du tir au ballon, du chamboule tout, de la pêche au canard et des jeux de société géants en bois.

« *On essaye de créer des temps forts pendants les vacances scolaires,* confie l'organisation de l'événement, mis en place par les boutiques de la galerie. *L'objectif est de proposer une animation au client pour passer un peu de temps en famille autour du thème de la fête foraine.* »

La galerie a ainsi été remplie de drapeaux et autres fanions pour coller avec l'animation. Et les différents stands ont été « *répartis dans l'ensemble de la galerie pour lui donner une ambiance fête foraine* ». Après chaque stand, les enfants participants repartaient avec une carte tamponnée, qui une fois complétée leur permettait d'obtenir un jouet.

VALLE DE SEINE GPSEO : au Dob, les AC toujours pas digérées

Le débat d'orientations budgétaires comme le vote des attributions de compensation de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ont encore mis en lumière de profonds désaccords.

Que faire de 263 millions d'euros de recettes, et comment décomposer les sommes versées ou retranchées aux communes en échange de la prise en charge de certaines compétences ? A la dernière assemblée de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, issue de la fusion de six intercommunalités il y a maintenant plus d'un an, les élus avaient visiblement des réponses très différentes à apporter. La majorité, elle, n'a pas vraiment tranché.

« *A écouter les uns et les autres, il me semble difficile de concilier ce qui semble inconciliable,* lâche finalement le président, Philippe Tautou (LR), après la présentation du Débat d'orientations budgétaires (Dob). *On nous demande d'établir un projet de territoire : soit on prenait un peu de temps pour l'élaborer, soit je venais devant vous avec quelque chose de ficelé. Oui, on va faire un projet de territoire, il va prendre quelques mois.* »

« On va faire un projet de territoire »

Pour le budget principal, les responsables de la communauté urbaine prévoient près de 263 millions d'euros de recettes, pour des dépenses de fonctionnement de 244 millions d'euros et cinq millions d'euros de remboursement du capital des emprunts. Le budget d'investissement est fixé à environ 70 millions d'euros, dont 36 millions d'euros seraient apportés par de nouveaux emprunts. La dette de GPSEO s'établit pour le moment à près de 48 millions d'euros.

« *Ce sera encore un budget de transition* », indiquait en préambule le rapporteur et vice-président aux finances, le maire de Drocourt Dominique Pierret (LR). Face à lui, plusieurs groupes d'opposition ont demandé à connaître les projets précis inclus dans l'investissement de 30 millions d'euros dédié aux rues et routes placées sous la responsabilité de la communauté urbaine.

Le groupe Démocratie et solidarité, qui rassemble les élus de gauche présents dans l'exécutif, a souhaité, par la voix de son président muriautin Albert Bischerour, « *un projet lisible de tous* » avec « *de grandes orientations stratégiques qui n'apparaissent aucunement ce soir* ». Il a également proposé l'examen de « *l'intérêt ou non de créer une taxe foncière* » pour « *dégager des ressources plus abondantes* ».

Mais le débat a aussi largement porté sur les calculs aboutissant aux attributions de compensation, versées ou retranchées à chaque commune votée juste après le Dob. Si tous reconnaissent l'ampleur de ce travail, certains élus se considèrent perdants de ces formules. Ces dernières, des lampadaires à la taxe d'aménagement, sont destinées à quantifier les recettes et dépenses de chacun des domaines transférés, ou rendus à la commune, avec la création de la communauté urbaine.

« *Il est urgent de fixer des règles communes, claires, de solidarité, et en toute transparence, si nous voulons inspirer un sentiment d'équité et avancer vers des objectifs partagés,* a exigé la maire d'Evecquemont Ghislaine Senée (EELV). *En 2016, nous étions chargés de lancer ce paquebot. Faisons en sorte qu'en 2017, nous ne soyions pas coupables de son naufrage.* »

Autre point de contention : la consultation jugée insuffisante des élus de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect), normalement chargée de l'évaluation de ces calculs financiers complexes. Denis Faist (UDI), premier adjoint à Andrésy et président du groupe Indépendants Seine et Oise (Iso) a ainsi critiqué « *cette méthode qui fait que c'est descendant par l'exécutif, puis en entretien individuel pour chaque commune, avec un tableau envoyé au maire* ».

« Urgent de fixer des règles communes »

« *Vous aurez encore l'opportunité de travailler ces choses-là,* leur a répondu le président et maire de Verneuil-sur-Seine Philippe Tautou. *Si on n'essaie pas d'anticiper, c'est des nuits entières que vous allez passer à la Clect !* » Il égrène alors les sujets à venir dans les prochaines semaines pour les élus de la commission : « *Il y en a pour des dizaines d'heures de travail. [...] Vous allez être submergés.* » Devant lui, certains font la moue, pas convaincus.

Quant aux tarifs fixés pour certains éléments transférés, et aux abattements consentis notamment pour les petites communes, le Vernolien se fait moins conciliant. « *J'ai 32 communes qui ne m'ont pas donné leurs chiffres, comment voulez-vous que derrière ça, nous puissions travailler ?* », demande-t-il.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Ce sera encore un budget de transition », indiquait en préambule le rapporteur et vice-président aux finances, le maire de Drocourt Dominique Pierret (LR).

En bref

POISSY Karl Olive devient président du conseil de surveillance de l'hôpital

Le lundi 6 février, Karl Olive (LR), maire de Poissy, a été élu à la tête du conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal.



VILLE DE POISSY

Le maire de Poissy souhaite rencontrer l'ensemble du personnel médical et hospitalier dans les prochaines semaines.

Le maire de la commune, Karl Olive (LR), a été élu à l'unanimité président du conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal de Poissy – Saint-Germain-en-Laye (Chips) le 6 février. « *En tant que maire de Poissy, en tant qu'enfant de Poissy, je suis particulièrement attaché aux missions de proximité du centre hospitalier* » a déclaré le nouveau président d'après le communiqué de presse.

« *Le centre hospitalier de Poissy - Saint-Germain-en-Laye vit un moment historique,* a rappelé Karl Olive, en référence à l'intégration des différents hôpitaux du Nord des Yvelines au sein d'un unique Groupement hospitalier de territoire (GHT). Et de souligner « *son engagement total* », aux côtés des responsables de l'établissement, « *pour accompagner la mutation immobilière et financière en cours et pour contribuer à améliorer toujours plus la qualité de l'offre de soins.* »

« Accompagner la mutation immobilière et financière »

Le maire de Poissy a également indiqué : « *J'apporte une attention toute particulière aux conditions de travail. A ce titre, je rencontrerai dans les prochaines semaines l'ensemble du personnel médical et hospitalier au cours de cycles de visites sur tous les sites et dans tous les services.* »

VISEU PEINTURE

L'entreprise est spécialisée dans la peinture
et le revêtement de sols souples
depuis plus de vingt ans, agréée par QUALIBAT,
*(organisme professionnel de qualification
et de certification du bâtiment).*

Les peintres sont expérimentés
et qualifiés, dans les secteurs privé,
public et particuliers

Nous intervenons
sur toutes les communes
du département des Yvelines.

18 rue de Vernouillet
78670 Médan
Tél. 01 39 75 20 53
Fax 01 39 75 43 03
viseupeinture@orange.fr

LES MUREAUX Ils réglaient la facture d'eau de leur voisin, et inversement

L'association de défense des locataires de la résidence Copernic s'est aperçue fin 2016 que les factures de plusieurs habitants étaient inversées depuis 2015.

Depuis avril 2015, plusieurs habitants de la résidence Copernic payaient sans le savoir des factures d'eau qui étaient celles de leur voisin, et vice-versa. L'erreur remonte à l'installation de nouveaux compteurs par Suez dans cette résidence, composée des deux immeubles aux 21 et 23 rue de Becheville. Elle est aujourd'hui réglée… mais certains habitants doivent aujourd'hui de conséquents arriérés à l'entreprise. Des échéanciers ont été mis en place.

« *Certains numéros de compteur ont été attribués au même numéro d'appartement, mais dans le mauvais immeuble* », explique Patrice Coulon, secrétaire de l'Association de défense des locataires de la résidence Copernic des Mureaux (ADLRCM). Suez (anciennement Lyonnaise des eaux) confirme que « *l'origine du problème est que des numéros d'appartements ont été inversés* ».

Dix compteurs inversés

Par exemple, les habitants de l'appartement numéro 207 de l'immeuble situé au 21 rue de Becheville payaient la facture d'eau de l'appartement numéro 207 de l'immeuble situé au 23 rue de Becheville, et inversement. Dans cette résidence qui compte 26 compteurs, cinq inversions ont eu lieu, soit dix appartements impactés.

Fin 2016, l'ADLRCM remarque une première inversion, sans doute à cause de l'importante différence de consommation d'eau entre les deux foyers concernés. Un locataire du 21 vivant seul se voyait facturer la consommation de « *476 m³* » d'une famille située au 23, alors que cette dernière avait une facture de « *21 m³* », celle de l'homme seul, indique Patrice Coulon.

« Savoir si d'autres erreurs existent »

L'association de défense des locataires a alors signalé « *le problème* » à Suez. « *L'erreur venait de notre part et on a corrigé au plus vite* », reconnaît-on à Suez. Si cette première inversion a été « *corrigée le 3 janvier* » d'après Suez, Patrice Coulon confie s'être dit « *qu'il devait y avoir des erreurs ailleurs* ».

En effet, « *une enquête complète sur tous les compteurs* », que Suez indique avoir menée, va mettre en lumière l'inversion de huit autres compteurs. Conséquences : certains locataires vont être remboursés pour avoir payé une somme supérieure, ces sommes allant jusqu'à plus de 300 euros. Mais d'autres doivent désormais régler à Suez les consommations qui ne leur étaient jusque-là pas facturées, des chiffres qui peuvent également s'élever à plus de 300 euros.



LA GAZETTE EN YVELINES

La compagnie de gestion de l'eau indique que « chaque locataire peut mettre en place un échéancier » pour régler les sommes dues.

La compagnie de gestion de l'eau indique que « *chaque locataire peut mettre en place un échéancier* » pour régler les sommes dues. Patrice Coulon demande de son côté « *un échéancier de minimum 12 mois* », arguant que « *c'est eux qui ont fait l'erreur* ». Suez estime que cette inversion de compteurs est due à un « *concours de circonstances* » et assure que ce genre de situation est « *rare* ». Mais l'ADLRCM souhaite « *savoir si d'autres erreurs existent* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

« Certains numéros de compteur ont été attribués au même numéro d'appartement, mais dans le mauvais immeuble », explique Patrice Coulon, secrétaire de l'association de défense des locataires.

En bref

CHANTELOUP-LES-VIGNES Rue en sens unique pour intervenir sur le réseau électrique

Une partie de la rue du Général Leclerc est actuellement en sens unique pour permettre à Enedis d'intervenir sur le réseau électrique.

Profitant des vacances, la rue du Général Leclerc est fermée dans le sens montant jusqu'au vendredi 17 février pour raison de travaux. Plusieurs Chantelouvais auraient remonté des pannes pendant le mois de décembre.

« *A la demande de la Ville, la société Enedis (anciennement ERDF) a programmé des travaux de renouvellement de câbles de réseau électrique souterrain dans les rues Gatriaux, du Général Leclerc, Joseph Castori, de Triel et des Ouches* », indique la lettre d'information de la commune.

Des pannes de courant pendant les périodes de froid

En effet, la mairie rapporte que Chanteloup-les-Vignes a connu « *des problèmes d'alimentation récemment avec des pannes de courant [pendant] les grands froids* ». Le réseau va donc être « *rénové et remis aux normes* », indique la commune.

Fermée depuis le 6 février, la rue du Général Leclerc est en sens unique descendant sur la portion située entre la place de la mairie et la rue de Triel. Des déviations ont été mises en place pour contourner cet axe. Plus de renseignements sur le site internet de la commune.

En bref

ANDRESY Bazar Baz'arts récolte 8 500 euros contre le cancer

Avec de nombreuses animations et concerts, la soirée Bazar Baz'arts contre le cancer a permis de récolter des fonds qui serviront au bien-être des patients touchés par le cancer.

La journée mondiale contre le cancer avait lieu le samedi 4 février dernier. Pour l'occasion, à l'espace Julien Green, le collectif Bazar Baz'arts organisait sa deuxième édition de *Bazar Bazar'ts contre le cancer* dont le but était de récolter des fonds. Objectif rempli : « *Dans une ambiance conviviale et festive, 8 500 euros ont été récoltés pour lutter contre le cancer !* » indique le communiqué de presse du collectif.

D'entrée libre, l'événement a rassemblé « *près d'un millier de spectateurs, une centaine d'artistes et 80 bénévoles* », d'après le communiqué. A partir de 16 h, les participants sont venus prendre part aux festivités avec la mise en place d'une grande fresque à dessiner, de concerts de jeunes de talents, des expositions, etc.



BRUNO BEUCHER PHOTOGRAPHE

Le collectif a décidé de monter sa propre association afin de pouvoir gérer les projets.

« Près d'un millier de spectateurs »

Le collectif Bazar Baz'arts est « *né lors de l'adieu à Tony David, régisseur de l'espace Julien Green, décédé du cancer en 2015* », raconte le communiqué. Lors de la première édition en 2016, ce sont 4 480 euros qui avaient été reversés au service oncologie de l'hôpital Foch de Suresnes (92). Cette année, « *le collectif a décidé de monter sa propre association afin de pouvoir gérer les projets* » et « *les bénéfices serviront intégralement au bien-être des patients touchés par le cancer* ».

En bref

MANTES-LA-JOLIE Saint-Ex : deux bâtiments nouvellement baptisés

A partir du printemps prochain, le bâtiment général et le bâtiment scientifique du lycée Saint-Exupéry pourraient arborer un nouveau nom.

Donner un nouveau nom au bâtiment général et au bâtiment scientifique ? C'est ce que propose le lycée Saint-Exupéry, aux lycéens, étudiants et personnels de l'établissement, durant le mois de février. Trente-et-un noms ont été sélectionnés, dont 24 pour le bâtiment général et 17 pour le bâtiment scientifique.

Trente-et-un noms à départager

Le lycée Saint-Exupéry se définissant comme « *lycée des arts, des lettres et des sciences* », on retrouve parmi les noms soumis au vote Socrate, Pythagore, Charles Darwin, Nicolas Copernic, mais aussi Simone de Beauvoir, Nelson Mandela ou bien encore le caricaturiste Charb.

Les votes sont ouverts sur internet jusqu'au mardi 28 février pour les 1427 élèves et étudiants, les personnels. Mais toutes les personnes intéressées peuvent également participer.

A la fin du vote, les trois noms arrivés en tête dans chaque catégorie seront départagés par les enseignants. Le formulaire de vote est disponible sur le site internet du lycée ainsi que sur les réseaux sociaux de l'établissement.

ACHERES

Un mouton paralyse le RER A

Lundi 6 février, un mouton s'est retrouvé sur les voies du RER A entre Maisons-Laffitte et Cergy-le-Haut (Val d'Oise). Il a été capturé vendredi dernier.



SNCF

Un bélier de 35 kilos a perturbé le trafic entre 17 h 10 et 20 h 15 le 6 février. Il a finalement été rendu à ses propriétaires le 10 février.

Une nouvelle fois, les usagers du RER A entre Maisons-Laffitte et Cergy-le-Haut (Val d'Oise) ont connu des retards sur leur trajet, lundi 6 février. Mais cette fois-ci, les motifs du retard étaient un peu différents des pannes de matériel car liés à un animal. Le fautif a été capturé et rendu à son propriétaire vendredi 10 février.

Lundi, vers 17 h 10, un animal s'échappe de son enclos, situé dans la forêt de Saint-Germain-en Laye, à proximité d'Achères Grand Cormier. L'animal sera identifié comme « *un mouton d'Ecosse* », par la SNCF sur le blog du RER A.

Sur les réseaux sociaux, la colère gronde, le trafic étant totalement interrompu entre Cergy-le-Haut et Maisons-Laffitte dans les deux sens. « *C'est un challenge, 3 h aller et 3 h au retour* », témoigne cet utilisateur sur Twitter.

Sur le blog, l'entreprise rappelle que « *les agents SNCF ont un métier polyvalent, mais ne savent pas forcément comment approcher facilement, puis capturer un animal apeuré* » et évoque « *des mesures spécifiques* », prises en concertation avec les sapeurs-pompiers. Le trafic est resté perturbé jusqu'à 20 h 15.

Le 10 février, le coupable, un bélier de 35 kilos, a été capturé. « *Il avait été perdu par une association* », détaille l'entreprise, sollicitée par *La Gazette* pour cette opération. Dans la matinée, des bénévoles de cette association, ainsi que du personnel de la SNCF se sont associés pour retrouver ce « *mouton errant* ».

« Trois heures au retour »

Depuis la mi-janvier, il gambadait dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye et aurait perturbé « *une dizaine de trains ainsi que des milliers de voyageurs* », rappelle la SNCF. Qui poursuit : « *Sa proximité avec les voies pourrait s'expliquer par la présence des randonneurs le week-end. Effrayé, il se rapproche des voies.* »

Le dispositif de capture a été mis en place dès 7 h 30. Un vétérinaire a localisé le bélier et l'a endormi avec une flèche anesthésiante. « *Le produit a mis du temps à agir, il a ensuite fallu le retrouver dans la forêt* », précise l'entreprise. Le mouton a ensuite été rendu à l'association, son propriétaire. « *Il a eu de la chance. A Nanterre deux moutons ont été heurtés fin janvier.* »

Le bélier endormi et attrapé

L'entreprise appelle désormais à la vigilance des propriétaires et des associations :« *On aimerait que ça se calme au niveau des divagations d'animaux.* » Sur son blog, elle avait également rappelé que les clôtures bordant les voies sont la cibles régulières « *d'actes de vandalisme* ».

ROSNY-SUR-SEINE

Il voulait « faire le ménage » dans les banques

Par un appel depuis une cabine téléphonique, ce Rosnéen de 50 ans a déclaré vouloir se rendre à la base aérienne d'Evreux (Eure) pour s'y procurer des armes.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les forces de l'ordre ont perquisitionné le domicile du suspect, sans trouver traces d'éventuelles armes.

Vendredi dernier, dans l'après-midi, un Rosnéen de 50 ans, passe un étrange coup de fil à police-secours. Il déclare vouloir se rendre à la base aérienne d'Evreux, dans l'Eure, pour y récupérer des armes afin de « *faire le ménage* » dans des établissements bancaires. Puis il raccroche soudainement.

Prévenus, les policiers se rendent sur place et découvrent que l'appel a été passé depuis une cabine téléphonique de la rue Nationale, dans le centre-ville. Cependant, ils ne trouvent pas de trace du suspect.

A la rencontre des policiers

Durant leur recherche dans le périmètre, un quinquagénaire se présente à eux spontanément en réitérant des propos identiques à ceux émis plus tôt dans la journée, notamment son intention de « *faire le ménage* ».

Il est alors interpellé et les forces de l'ordre perquisitionnent son domicile, sans trouver traces d'éventuelles armes.

Après un examen médical demandé par les forces de l'ordre, il est apparu que le suspect n'avait plus toute sa tête. Il a été hospitalisé dans un établissement psychiatrique.

EPONE

Un blessé dans une sortie de route

Il a été transporté au centre hospitalier de Mantes-la-Jolie.

Mercredi dernier, vers 4 h 45, un accident s'est produit sur l'autoroute A13 dans le sens Paris-province.

Un automobiliste aurait perdu le contrôle de sa voiture alors qu'il empruntait la bretelle d'accès à l'autouroute. Celle-ci aurait réalisé plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser sur le toit.

Plusieurs tonneaux

Le conducteur, seul impliqué dans l'accident, a dû être désincarcéré par les sept sapeurs-pompiers mobilisés pour l'opération. Il a été transporté médicalisé au centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie par le SMUR.

L'intervention a duré deux heures et s'est terminée aux environs de 7 h du matin, sans perturber notablement la circulation.

MANTES-LA-JOLIE

Un homme grièvement blessé après une agression

Un Mantais de 32 ans a été retrouvé inconscient au pied de son domicile dans le quartier de Gassicourt.

Dans la nuit du 6 au 7 février, vers 2 h 40, les enquêteurs du commissariat de Mantes-la-Jolie sont prévenus qu'un homme gît voie du square Chantecoq, dans le quartier de Gassicourt.

Toujours hospitalisé

Sur place, ils découvrent un homme de 32 ans, alcoolisé et inconscient, au pied de son domicile. Il présente une plaie saignante au niveau du crâne et des ecchymoses au visage.

Transporté dans un premier temps par les sapeurs-pompiers au centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie, la victime a finalement été évacuée vers l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris dans un état grave.

Les policiers ont interrogé famille et amis de la victime pour obtenir des informations. Ils espèrent également pouvoir questionner la victime, toujours hospitalisée ce 10 février.

Les premières conclusions des enquêteurs laissent penser à une agression, même si les motifs sont encore inconnus. « *Nous savons qu'il n'était pas tout seul à ce moment-là* », détaille une source policière.

GARGENVILLE

Il vole un camion d'une valeur de 280 000 euros

Le camion a été retrouvé dans un camp de gens du voyage. Ses plaques avaient été changées.

Vers 7 h 30, jeudi 9 février, les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie ont interpellé un jeune homme de 24 ans dans un camp de gens du voyage à Gargenville. Il lui est reproché d'avoir volé un camion plateau d'une valeur de 280 000 euros, servant au transport des déchets. Les faits se seraient déroulés peu de temps auparavant dans une entreprise spécialisée, où il travaillait comme intérimaire. S'apercevant du vol, son employeur avait déposé une plainte au commissariat de Plaisir.

Sur place, les enquêteurs ont retrouvé le camion volé. Et ils sont arrivés à temps : « *Ses complices étaient déjà en train de changer les plaques d'immatriculation du camion* », détaille une source proche de l'enquête. Une méthode courante pour effacer toute trace du méfait.

En garde à vue, le jeune homme, inconnu des services de police, a reconnu les faits. Il a écopé d'une amende de 300 € et a été remis en liberté.



MEULAN-EN-YVELINES Les voleurs trahis par un gant et une montre

Deux jeunes Meulanais ont été interpellés. Ils sont soupçonnés d'avoir commis un vol par effraction dimanche 5 février.

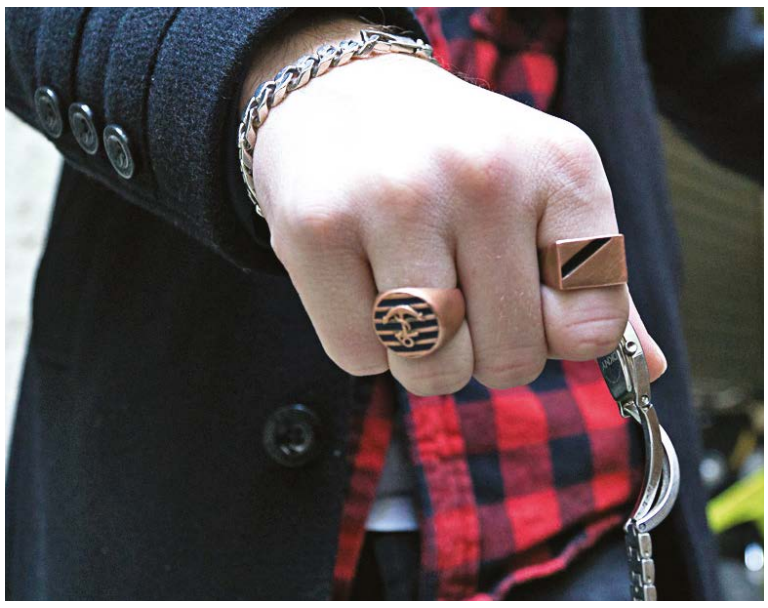

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Lors d'un contrôle, les policiers ont découvert sur le jeune homme une montre et des bijoux dont il ne pouvait expliquer la provenance.

Mardi 7 février, lors d'un contrôle rue de la Ferme du Paradis, à proximité de la bibliothèque, les policiers découvrent sur un Meulanais de 17 ans, une montre et des bijoux. Questionné sur leur provenance, le jeune homme ne peut donner d'explications convaincantes.

Un gant sur le volet

Les forces de l'ordre font alors le lien avec un vol par effraction qui s'est produit entre 2 h et 3 h du matin dimanche 5 février, dans le même secteur.

A cette heure, une voisine téléphonait au commissariat pour signaler la tentative de deux jeunes hommes de pénétrer dans une maison de l'allée des Tulipes pendant l'absence des propriétaires.

Les policiers se rendent une première fois sur les lieux, sans succès. Lors du deuxième passage, ils interpellent un Meulanais âgé de 17 ans alors qu'il prenait la fuite. Un gant sera retrouvé sur l'adolescent et le second sur un volet du rez-de-chaussée.

Les bijoux retrouvés sur l'un des deux complices ont été présentés à la victime qui les a reconnu formellement.

VALLEE DE SEINE
Un week-end de violences urbaines

Dans la nuit de dimanche à lundi, de nombreuses agressions envers les forces de l'ordre ont été recensées.

La nuit du 12 au 13 février a été particulièrement chargée pour les forces de l'ordre. Plusieurs feux de poubelles ont été recensés à Achères et Mantes-la-Jolie et des véhicules ont été incendiés aux Mureaux et à Limay. Des évènements montrant que la vallée de Seine n'est pas épargnée par la hausse des tensions dans les quartiers sensibles.

Dans le quartier du Val Fourré, rue Fragonard, dimanche vers 21 h 40, les forces de l'ordre sont tombées dans un guet-apens et ont été l'objet de jets de pierres et de cocktails Molotov par une soixantaine de jeunes. Le quartier est alors plongé dans l'obscurité.

Un guet-apens au Val Fourré

Les fonctionnaires avaient été appelés pour sécuriser un feu de poubelle qui s'est avéré être fictif. Pour se défendre, ils ont fait usage de leur flash-ball et de leur lanceur de grenades assourdissantes, tirant à 39 reprises pour disperser le groupe. Aucune interpellation n'a été réalisée et un policier aurait été blessé au niveau du tibia. Un peu plus tard dans la nuit, entre 23 h et minuit, plusieurs patrouilles ont également été visées par des tirs de projectiles dans le secteur.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Dans le train, il lui touche les seins

Une Gisorsienne de 38 ans a été victime d'une agression sexuelle et de propos orduriers dans un train reliant Paris-Saint-Lazare à Gisors.

Vendredi dernier, à 18 h 30, les policiers ont interpellé en gare de Conflans-Sainte-Honorine un jeune homme âgé de 21 ans, résidant à Colombes dans les Hauts-de-Seine. Il est suspecté d'avoir agressé sexuellement une femme de 38 ans habitant Gisors. Les faits se seraient produits dans le train reliant Paris-Saint-Lazare à Gisors (Eure).

La victime se serait plainte auprès des agents de la sûreté ferroviaire qu'un homme, probablement sous l'emprise de l'alcool, lui aurait touché la poitrine et tenu des propos orduriers.

Probablement alcoolisé

Grâce à la description fournie par la victime, l'auteur des faits est rapidement arrêté et placé en garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Il est déjà connu pour des faits similaires. Des prélèvements d'ADN de contact ont été effectués sur le suspect.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le suspect a été placé en garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine où des prélèvements d'ADN de contact ont été réalisés.

Villette

Parcs et jardins
Terrains de sports
Entretien d'espaces verts
Arrosage,
Éclairage,
Pavages,
Jeux,
Clôtures


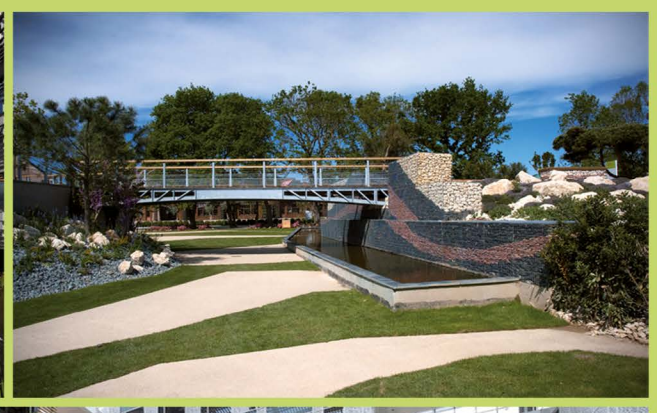



Marcel Villette
des jardins et des hommes

62, avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis - 92230 GENNEVILLIERS
Tel: 01 40 85 06 22
www.marcel-villette.fr

DEPUIS 1929

SPORT INSOLITE Le softball : « Un sport ultra-complet »

Le softball est un sport dérivé du baseball dont les règles permettent une pratique plus large, notamment en hiver, où les parties peuvent se dérouler en gymnase contrairement au baseball.



MANTES-LA-JOLIE DEMONS

Le softball se joue sur des terrains plus petits, et donc possiblement en gymnase.

Alors que le baseball bénéficie d'une plus large notoriété, sa variante, le softball, est souvent méconnue. Ses règles plus souples rendent pourtant la discipline plus accessible. « *Le terrain est plus petit, la balle est plus grosse ce qui rend ce sport plus facile* », confirme Jean-Baptiste Bollé, l'entraîneur de l'équipe des Démons de Mantes-la-Jolie.

Pour l'entraîneur des Démons, le softball est « *un sport ultra-complet qui fait travailler toutes les parties du corps* ». Il détaille : « *Les jambes pour le sprint, les abdos quand on tape, les bras quand on lance* ». Jean-Baptiste Bollé vante également « *un vrai sport d'équipe* » où « *tout le monde est complémentaire* », surtout lors des phases de défense, où la coordination des joueurs est essentielle.

Autre avantage du softball : il peut se pratiquer tout au long de l'année, notamment en hiver en gymnase, alors que les compétitions de baseball doivent cesser pendant la période hivernale, car les terrains de gazon sont impraticables. « *Donc il n'y a pas d'attente entre septembre et avril, on peut enchaîner toute l'année des tournois en indoor (intérieur, Ndlr) et outdoor (extérieur, Ndlr)* », précise Jean-Baptiste Bollé. Si ce sport est à l'origine plutôt « *spécifiquement féminin* », le manque de joueuses a amené la création d'un « *championnat mixte* », indique Jean-Baptiste Bollé. Championnat dans lequel évoluent les Démons dont l'équipe de softball compte cinq féminines sur un minimum de neuf joueurs pour constituer une équipe. « *L'objectif à deux ou trois ans est de créer une équipe entièrement féminine* », prévoit Jean-Baptiste Bollé.

Praticable été comme hiver

D'autres équipes de softball existent dans les Yvelines, à l'instar des Frogs d'Orgeval qui ont d'ailleurs une « entente » avec l'équipe mantaise. Les deux clubs organisent ainsi régulièrement des entraînements en commun, et peuvent inscrire une équipe composée de joueurs mantais comme orgevalais aux différentes compétitions.

L'une des meilleures saisons des Démons

L'équipe de softball des Démons de Mantes-la-Jolie accueillait, le dimanche 5 février dernier, une journée de la Winter cup, le tournoi régional d'hiver de la discipline. « *C'était la dernière étape avant les playoffs (la dernière partie de la compétition qui servira à désigner le champion, Ndlr), il y en a eu cinq avant* », explique Jean-Baptiste Bollé, entraîneur de softball aux Démons.

En une journée, l'équipe de Mantes-la-Jolie jouait pas moins de quatre rencontres : les matchs aller et retour contre Paris, que les Démons ont remporté largement 27 à 0 et 25 à 3, et les deux rencontres aller et retour contre Nogent-sur-Marne, perdues 12 à 3 et 12 à 8.

« *Nogent est premier du classement depuis cinq ans, donc perdre 12 à 8, c'est honorable et c'est un bon match pour nous* », apprécie l'entraîneur de la performance de son équipe. Ces résultats, avec ceux des cinq journées précédentes permettent actuellement aux Démons de se positionner à la troisième place du championnat régional sur huit équipes.

Un classement bien meilleur que lors des années précédentes. « *Les meilleurs classements qu'on avait obtenus, c'était entre la cinquième et la septième place donc rester troisième, ce serait pas mal* », estime Jean-Baptiste Bollé qui espère conserver cette place après la finale de la compétition qui se déroulera le 5 mars à Cergy. Il ajoute : « *On a un très bon effectif qui permet ces bons résultats.* »

FOOTBALL Le FC Mantois battu par un prétendant au titre

En déplacement à Granville, les sang et or se sont inclinés d'une courte tête. Le seul but de la rencontre a été inscrit par les locaux dans les dernières secondes.

Les Mantevillois auront tenu bon toute la rencontre mais c'est en toute fin de rencontre que Granville arrache la victoire (1-0). Ce week-end, dans le cadre de la 19ème journée du groupe A de CFA, le FC Mantois se déplaçait dans la Manche pour jouer contre Granville, actuellement deuxième du championnat.

Alors que le match se dirigeait vers un match nul grâce à une bonne prestation des sang et or, Yannis Dogo va délivrer Granville à la 92ème minute du match. Malgré de bonnes occasions des Mantevillois, ce but sera le seul de la rencontre et Granville reste invaincu à domicile.

Un but en fin du temps additionnel

Si ce résultat place Granville en bonne position pour la course à la montée, Mantes de son côté redescend à l'avant-dernière place de CFA. Les sang et or ne comptent cependant toujours qu'un point d'écart avec la treizième place (sur 16) tenue par la réserve du FC Nantes.

Samedi prochain, c'est d'ailleurs cette équipe que le FC Mantois recevra au stade Aimé Bergeal.

FOOTBALL Poissy s'incline à la dernière minute

Après avoir mené par trois fois au score, les Pisciacais reviennent finalement de Viry-Châtillon avec une courte défaite (4-3).

Pour le compte de la 18ème journée du groupe B de CFA, les jaune et bleu se déplaçaient dans l'Essonne pour rencontrer l'actuelle lanterne rouge, Viry-Châtillon. A l'issue d'une rencontre riche en buts et en rebondissements, Poissy va finalement perdre d'un petit but (4-3).

Alors que les Pisciacais ont mené au score par trois fois, Viry-Châtillon va égaliser à chaque fois pour finalement s'imposer grâce à un but inscrit dans la dernière minute. Dès la 27ème minute, Palhares ouvre le score pour Poissy. Rapidement, Viry-Châtillon égalise (33ème minute) mais Poissy reprend l'avantage presque instantanément sur un but de Rouag (34ème minute).

En deuxième mi-temps, Viry va à nouveau revenir au score (73ème minute). Mais là encore, Rouag va permettre aux jaune et bleu de mener à nouveau dans la foulée (74ème minute). En fin de rencontre, les locaux vont une fois de plus égaliser (80ème minute) avant de finalement inscire le but de la victoire (90ème minute).

Ce résultat fait descendre Poissy à la 11ème place du championnat (sur 16) avant la réception, le week-end prochain, du leader du groupe B, les Lusitanos de Saint-Maur-des-Fossés. A noter que Saint-Maur, invaincu jusque-là, a concédé sa première défaite ce week-end.

BASKET-BALL

Poissy conserve sa première place

Après deux défaites consécutives, les Pisciacais ont renoué avec la victoire. Ce week-end, ils se sont imposés (80-64) contre Rouen, actuellement 8ème du championnat sur 12. Cette victoire leur permet de conserver la première place du championnat malgré une égalité de points avec ses deux concurrents au titre.

VOLLEY-BALL

Nouvelle victoire pour le CAJVB

A la réception de Hérouville ce dimanche, les volleyeurs du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) se sont largement imposés trois sets à zéro (25-13, 25-16, 25-23). Une bonne victoire pour la dernière journée du championnat avant les playoffs qui maintient les Conflanais à leur troisième place déjà acquise.

FOOTBALL Des jeunes Gargenvillois sur les terrains des stars

Des jeunes footballeurs du club gargenvillois ont été au plus proche des professionnels la semaine passée. Ils ont pu fouler les pelouses de trois rencontres de Ligue 1 et Ligue 2.



DR

Onze U15 du Stade gargenvillois ont foulé la pelouse du Parc des Princes.

La semaine dernière, plusieurs jeunes du Stade gargenvillois, le club de football de la commune ont foulé les pelouses des champions de la discipline. Le mardi 7 février, pendant la mi-temps du match qui opposait le Paris Saint-Germain à Lille en Ligue 1, onze jeunes U15 de Gargenville ont participé à l'Orange football challenge.

Sur le terrain du Parc des Princes, devant près de 40 000 spectateurs, les jeunes Gargenvillois jouaient contre Massy. L'objectif était, en partant du rond central, de traverser la moitié du terrain pour aller marquer un but le plus rapidement possible.

« *Tous les ans, on essaye de faire ça pour nos U15*, explique Salim Yakoubi, responsable des jeunes au Stade gargenvillois. *C'est un grand moment pour eux. Ils n'ont jamais été devant tant de supporters et ils voient le côté professionnel du football.* »

« Ils voient le côté professionnel du football »

Mais la pelouse du Paris Saint-Germain n'est pas la seule que les jeunes du Stade gargenvillois ont côtoyé. Plusieurs ont officié en tant que ramasseurs de balle pendant la rencontre de Ligue 1 opposant Nantes à Nancy le 5 février, et pendant celle de Ligue 2 entre Valenciennes et Le Havre le 6 février.

Le 1er janvier 2017
l'Opievoy
est devenu

Les Résidences
Yvelines Essonne

28 749 logements
16 633 en Yvelines
12 116 en Essonne
122 communes
7 agences de proximité

4 agences yvelinoises près de chez vous :
- **Mantes-la-Jolie**
- **Les Mureaux (Chanteloup-les-vignes)**
- **Saint-Germain-en-Laye**
- **Plaisir**

Les Résidences
Yvelines Essonne
Groupe ActionLogement

POISSY Un Fest-noz pisciacais

La Centre de diffusion artistique pisciacais sera à l'heure bretonne ce samedi 18 février. Le cercle celtique local y organise un Fest noz et de nombreuses activités.



JEAN-CLAUDE SALAUN

Le samedi 18 février, la Bretagne sera à l'honneur à Poissy.

Le Cercle celtique de Poissy organise le 49ème Fest-noz le samedi 18 février. Rendez-vous à 20 h 30 au Centre de diffusion artistique, situé au 51 avenue Blanche de Castille, avec de nombreux groupes de musique qui animeront la soirée. Sont notamment programmés Doulig, groupe de chanteuses et danseuses Gallo-Vannetaises, Emilie et Annais Le Goff, Avel et bien d'autres. A partir de 23 h, un concours de danse sera organisé. Le prix d'entrée du Fest-noz seul est de dix euros.

Plus tôt dans la journée, de 14 h 30 à 18 h, un stage de danse du Pays de Baud sera co-organisé par *Kendalc'h* Île-de-France et le Cercle de Poissy. Le tarif de ce dernier est de 20 euros pour les non-adhérents à *Kendalc'h* IDF. A partir de 18 h 30, un apéro Noz et un repas chanté est organisé au prix de 25 euros.

Plus de renseignements sur le site internet poissy.gwalarn.org, par courriel à cc.poissy@gwalarn.org ou par téléphone au 01 39 65 50 28.

CARRIERES-SOUS-POISSY Afterwork au Château Éphémère

Les afterworks sont le rendez-vous mensuel au Château Éphémère. Le prochain aura lieu ce jeudi 16 février avec plusieurs animations gratuites pour découvrir le lieu, rencontre les artistes résidents et suivre leurs projets.

D'entrée libre, l'événement sera notamment l'occasion de découvrir le groupe de reggae Black Ship Company autour d'un apéro-concert à partir de 20 h. Le Château Éphémère ouvrira ses portes dès 18 h 20.

PORCHEVILLE Dernier jour pour participer au concours de dessin

L'espace Boris Vian organise un concours de dessin sur le thème *Les créatures du grenier*. Les participants qui le souhaitent ont jusqu'au lundi 20 février pour déposer leurs illustrations. Deux catégories, enfants et ado-adultes, sont mises en place et les œuvres seront exposées du 20 au 25 février à l'espace Boris Vian.

La remise des prix aura lieu le 25 février. Plus de renseignements au 01 30 63 30 80 ou par courriel à loisirs.culture@mairie-porcheville.fr.

AUBERGENVILLE Théâtre pour jeune public à la Nacelle

A quoi ça sert un livre ? C'est la question à laquelle tentera de répondre la compagnie Par-dessus-bord le mercredi 22 février.

Le mercredi 22 février à 15 h 30, le théâtre de la Nacelle accueille la compagnie Par-dessus-bord.

Sur scène, une comédienne, une musicienne, un violoncelle et une petite installation scénique tenteront de répondre à une question souvent posée : à quoi ça sert un livre ? « *Pourquoi y en a-t-il plein nos étagères ou pourquoi pas ? Et comment on les utilise : ça se mange, ça se caresse, ça se jette, ça se range, ça se cache … ?* », questionne la description de la pièce.

Cette pièce d'une trentaine de minutes est destinée à un jeune public de trois à cinq ans. Les tarifs sont compris entre 7 et 13,5 euros.

Une comédienne, une musicienne, un violoncelle

Plus de renseignements sur le site internet theatredelanacelle.fr ou au 01 30 95 37 76. Les réservations peuvent s'effectuer à ce numéro de téléphone, au théâtre, par courrier ou par courriel à accueil@theatredelanacelle.fr.

LIMAY Le centre-ville à l'heure de Bollywood

La commune organise un carnaval tout en couleur le samedi 18 février. La fanfare « Bollywoodienne », des cornacs et les habitants défileront à travers les rues du centre ville avec ou sans costume. Le départ sera donné à 14 h 30 devant la Médiathèque, où un atelier maquillage est organisé à partir de 13 h. L'animation est gratuite. Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune ou au 01 34 97 27 03.

LES MUREAUX Festival Télérama des films pour enfants

Du mercredi 15 au mardi 28 février, le magazine culturel *Télérama* organise son premier Festival cinéma destiné aux enfants. L'occasion de découvrir les meilleurs films jeune public de l'année passée, ainsi que quatre films en avant-premières ou en ressortie. Une partie de la programmation est adaptée aux tout-petits et une autre est dédiée aux adolescents.

Pendant tout l'événement, le cinéma Frédéric Dard proposera plusieurs projections et animations. Le tarif est de 3,5 euros, sur présentation de la carte Pass à découper dans les numéros de *Télérama* des 8 et 15 février. Le planning complet est disponible sur le site internet cinema-frederic-dard.fr.

JUZIERS Atelier de dessin manga à la bibliothèque

Dans le cadre du prix Mangawa, la bibliothèque Rose Bily organise un atelier de dessin manga. Ce dernier aura lieu le jeudi 16 février à la bibliothèque, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les participants qui le souhaitent pourront soumettre leur dessin au concours national Mangawa. L'atelier est à partir de 9 ans. Pour plus de renseignements ou s'inscrire, rendez-vous directement à la bibliothèque ou la contacter par téléphone au 01 34 75 60 48.

ACHERES Concours photo pour les habitants

L'association d'artistes *HR ombre & lumières* organise un concours photo. Tous les Achérois sont invités à participer à ce dernier qui est décomposé en deux catégories : au ras du sol ou jour de pluie. Le nombre de photos est limité à deux par thème, et celles-ci doivent être tirées dans un format maximum de 23 par 15 centimètres.

Les photographies peuvent être déposées jusqu'au vendredi 31 mars à la bibliothèque, au cinéma Pandora ou au bar-tabac de la place du 14 juillet. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs. Pour obtenir plus de renseignements ou le règlement du concours, rendez-vous sur le site internet de la commune.

MANTES-LA-JOLIE La fabrique du réel questionne le théâtre du réel

Pour son rendez-vous mensuel, le Collectif 12 convie la metteuse en scène Elise Chatauret pour échanger et débattre sur le théâtre du réel.

La fabrique du réel, le temps d'échange mensuel du Collectif 12, aura lieu le mercredi 22 février à 19 h. Pour ce rendez-vous, la metteuse en scène Elise Chatauret, artiste de la compagnie Babel associée au Collectif 12, proposera un échange sur « *une tendance forte de la création scénique actuelle : le théâtre du réel* », détaille le communiqué de presse du Collectif 12.

« *Dans la filiation du théâtre documentaire, son processus de création ne part pas d'un texte littéraire mais d'entretiens avec « des gens de tous les jours » ou de témoins d'un fait historique* », ajoute le Collectif 12.

« Son processus de création ne part pas d'un texte littéraire »

L'entrée est libre, et sur le thème de l'auberge espagnole. Les participants sont invités à ramener de quoi grignoter. La soirée débutera à 19 h et devrait se terminer vers 22 h. Plus de renseignements par téléphone au 01 30 33 22 65, par courriel à contact@collectif12.org ou sur le site internet collectif 12.org.

VILLENNES-SUR-SEINE

Les photophiles s'exposent à la Salle des arts

Du lundi 20 février au dimanche 5 mars, la Salle des arts villennoise accueille une exposition photographique intitulée Les photophiles s'exposent. Cette exposition collective met à l'honneur des travaux récents de photographes sur des thèmes variés. « *L'occasion de découvrir une belle production ainsi que des photographes passionnés, rassemblés dans un collectif qui a obtenu de nombreux prix* », détaille la description de l'événement. Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune ou au 01 39 08 25 40.

TRIEL-SUR-SEINE Huit représentations hommages à Octave Mirbeau

Pour le centenaire de la mort d'Octave Mirbeau, les Comédiens de la tour joueront Farce et moralité, qui reprend ses œuvres L'épidémie, Scrupules, Les amants et Vieux ménages.



GERARD FOUCHER

Pour chaque représentation, plusieurs pièces d'Octave Mirbeau seront jouées.

Les Comédiens de la tour donneront huit représentations de *Farce et moralité,* d'après l'œuvre d'Octave Mirbeau. Ces représentations auront lieu du vendredi 17 au dimanche 26 février, dans le cadre du centenaire de la mort d'Octave Mirbeau, au Théâtre portant le nom de l'artiste. *Farces et moralités* est composée de quatre courtes pièces de Mirbeau, *L'épidémie, Scrupules, Les amants, Vieux ménages.*

Dans celles-ci, Octave Mirbeau « *démystifie et tourne en dérision tout ce que le peuple respecte aveuglément : l'amour, une duperie ; la richesse mal acquise et la réussite sociale ; la presse anesthésiante et le personnel politique, indifférent aux misères sociales et seulement soucieux de ses propres intérêts* », indique l'affiche de l'événement.

Les représentations seront données les 17, 18, 20, 23, 24, 25 février à 21 h, et les dimanches 19 et 26 février où l'horaire est fixé à 16 h. Les tarifs sont compris entre 5 et 9 euros. Les réservations peuvent être effectuées au 01 39 27 94 59 ou par courriel comediensdelatour@gmail.com. Plus de renseignements sur comediensdelatour.pagesperso-orange.fr.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

ILE-DE-FRANCE La parité dans le milieu de l'art : un combat oublié ?

Le réseau Créat'yve s'engage, à travers le festival Créat'yve féminin pluriel, dans la lutte contre les discriminations de genre au sein du milieu artistique.

En 2016, les femmes représentaient seulement 2 % des compositeurs, 24 % des auteurs de théâtre, et 4 % des chefs d'orchestre. Un constat bien amer que le réseau Créat'yve, qui rassemble 16 théâtres et centres culturels franciliens, combat depuis désormais trois ans, à travers son festival Créat'yve féminin pluriel. Du 29 mars au 1 avril 2017, l'association a décidé de ramener les enjeux de la parité dans la culture sur le devant de la scène, avec son réseau de 16 plateformes d'expression artistique.



LFM RADIO

Co-président, Richard Leteutre présente le projet comme « faire en sorte que les œuvres circulent, mais aussi avoir une vision sur ce qui les empêche d'aller aux bons endroits ».

Avec 140 femmes artistes présentes, le festival s'engage pour l'égalité hommes-femmes et pour toutes les personnes en situation d'exclusion. Au micro de *La Matinale*, son co-président Richard Leteutre revenait sur ce combat. Il présente le projet du festival comme « *faire en sorte que les œuvres circulent, mais aussi avoir une vision sur ce qui les empêche d'aller aux bons endroits* » : en l'occurrence, la réduction des discriminations de genre. « *Le principe de ce festival est qu'il y a 28 projets de femmes, à l'intérieur, dans les artistes il y a quasiment la parité hommes-femmes, mais le porteur de projet est toujours une femme, pour donner les moyens, aux femmes dans le spectacle vivant, de faire* » nous résume Sabine Cossin, co-présidente du festival artistique.

Le milieu de l'art serait touché par un sexisme des plus pernicieux, puisque dans l'inconscient général il s'agirait d'une sphère totalement exempte de discriminations de genre, explique-t-elle. C'est donc non sans une certaine amertume que Sabine Cossin rappelle : « *Il faut que l'imaginaire collectif se méfie, et qu'il sache que ce n'est absolument pas des conditions dans lesquelles les femmes artistes peuvent travailler.* »

140 femmes artistes présentes

Cette année encore, le festival a su s'entourer de grands noms, parmi eux les deux parrains : la journaliste Sophia Aram et l'acteur réalisateur Sam Karmann. « *En tant que citoyen, on est obligé de constater qu'en fait, les femmes ne sont pas assez représentées, elles ne sont pas représentées dans les postes d'encadrements et de diffusions des métiers de la culture* » estime ce dernier. Ces partenariats s'inscrivent dans une stratégie de médiatisation assumée qui se construit d'ailleurs en collaboration avec d'autres figures de la cause féminine comme le magazine *Causette*.

MANTES-LA-JOLIE Du lycée aux studios d'enregistrement

C'est à Saint-Exupéry que la plupart d'entre eux se sont connus. Aujourd'hui loin des tables d'école, ils poursuivent leur passion avec le collectif Looking 4 Soul.



LFM RADIO

Entouré d'Hybrid, Lilly Farmosa et Lil'Claire, Paris a créé en 2009, suite au projet la Plateforme, le collectif Looking 4 Soul.

Il y a quelques années, le lycée Saint-Exupéry accueillait l'initiative *la Plateforme*, un projet d'exploration de nouveaux talents vocaux. Quelques années après en ont résulté de nombreuses découvertes, et surtout l'existence du collectif Looking 4 Soul : grâce à Paris, leur professeur de chant de l'époque, et avec les chanteuses Hybrid, Lilly Formosa et Lil' Claire, émerge un nouvel univers soul et jazz.

Plus qu'une aventure professionnelle c'est une aventure humaine intense que les membres du collectif vont vivre. « *Grâce à la Plateforme, un groupe s'est formé avec des personnes qui n'avaient rien à voir, qui ne se parlaient pas du tout, qui, en fait, ne se connaissaient même pas* » raconte Hybrid.

L'aventure musicale ne les a pas laissés indemnes : « *Le rapprochement c'est une chose, autour du chant c'en est une autre ! Jamais on aurait pensé pouvoir partager ça avec des élèves d'une autre classe qui n'avaient rien à voir avec nous* » explique Lil' Claire. Les trois jeunes femmes ont notamment eu la chance de collaborer avec de grandes voix comme Irma ou Clotilde Courau.

HOROSCOPE

Bélier : Mars vous assure une excellente condition physique. Vous serez capable de mener de front plusieurs activités. Vous serez à l'origine d'innovations qui vous permettront de travailler dans de meilleures conditions.

Taureau : Vous serez enclin à vous poser un certain nombre de questions ayant trait à votre vie sentimentale. Trouver les réponses ne sera pas chose aisée, car vous changerez souvent d'idée.

Gemeaux : Une semaine relationnelle par excellence ! L'art de la communication n'aura plus aucun secret pour vous. Ce sera une semaine clé pour obtenir des réponses positives à vos demandes.

Cancer : Des tensions s'exprimeront dans le cadre de votre travail et malheureusement aussi dans celui de votre couple. Les rapports pourraient se durcir au point de vous faire oublier votre sens de la mesure... Gardez votre calme.

Lion : Particulièrement à l'écoute des autres, sous les influx de Jupiter et de Mercure, vous vous montrerez très disponible pour apporter votre aide sans que l'on soit obligé de vous solliciter.

Vierge : Des relations quelque peu conflictuelles risquent de vous obliger à vous montrer plus offensif avec l'entourage, le voisinage ou encore certains collègues. Il faudra vous affirmer pour stopper chez certaines personnes, l'envie de vous chercher querelle.

Balance : Difficile de rester calme avec un Mars opposant, mais c'est sans compter sur votre sens de la diplomatie, votre rejet des conflits et votre sociabilité. Vous ne céderez donc pas aux provocations.

Scorpion : Malgré les astres qui vous pousseront à voir des problèmes là où il n'y en a pas, vous parviendrez à retrouver un bel équilibre dans votre environnement et dans votre relation de couple.

Sagittaire : Les astres sont avec vous. Vous devriez avoir des facilités pour mener à bien vos affaires. La créativité et la réflexion seront au rendez-vous. Ciblez bien vos objectifs, vous aurez des perspectives intéressantes.

Capricorne : Il sera impératif de commencer cette semaine par la mise en place d'une organisation et principalement par la mise au point d'un bon timing. Mars et Pluton se disputent votre temps ! Vous avez peur d'en manquer, du coup vous vous précipitez ! Erreur !

Verseau : Avec trois planètes en Bélier, il va y avoir de l'action ! Si certaines choses traînent, comptez sur Mars pour les activer. Quant à Uranus, il fait bouger les choses dans tous les domaines. Une chose est sûre : vous ne vous ennuierez pas !

Poissons : Une belle semaine s'annonce avec l'entrée du Soleil dans votre signe. Très inspiré avec Neptune également dans vos murs, vous ne manquerez pas d'arguments pour séduire et emporter une négociation le cas échéant. Une nouvelle voie s'ouvre.

par horoscope.fr

SUDOKU : niveau moyen

2		3	1	6		8		
1	5		4	9			3	7
		9		2		1		4
	2	4	8	7	1			6
9						4		
		8	5		9	7	2	
		7					1	9
	9		7		6		4	
4	6	2		1	3	5		

SUDOKU : niveau difficile

6	5	8					7	
2			4		6			1
			2	8				
	2							
	8	5	1	2		6	4	
		9	7			1		8
	6	2						9
9		4					8	5
				9	4		6	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

METEO

Mercredi 14°/12°

Jeudi 12°/11°

Vendredi 9°/8°

Samedi 9°/10°

Dimanche 10°/11°

Lundi 8°/11°

Mardi 7°/11°

La Gazette en Yvelines
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale

Directeur de la publication : Lahbib Eddaouidi

Journalistes : Loris Guémart, Damien Guimier, Lucile Giroussens.

Mise en page : Sébastien Dailleux

Site web : lagazette-yvelines.fr
Facebook : la gazette en Yvelines
Twitter : @GazetteYvelines

8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr
numéro ISSN 2431-1960



Pour les

Couche -tard !

Drive 24/24*

McDrive™ McDonald's

Mantes-la-Ville

à partir

du 17/02

* Vendredi / Samedi / Dimanche et fermé de 7h à 8h30

Crédit photos : McDonald's • Création tomac.fr • Tél. : 01 34 77 34 84